

ÉCOLE STE-BIBIANE
Procès-verbal
Assemblée du Conseil d'établissement
Lundi 21 mai 2019, 18 h

Présences

Bernard Ouellet, direction de l'établissement
Isabelle Lambert, membre du personnel enseignant
Natali Romeo, membre du personnel enseignant
Roxane Gauthier, membre du personnel
Marie-Ève Brunet-Bélanger, membre de la communauté
Nathalie Cherrier, membre parent
Nancy Dupaul, membre parent
Stéphanie Gareau, membre parent
Karine Gagnon, membre parent

Absence :

Marie-Hélène Rochon, membre du personnel enseignant
Marie Beaumont, membre parent

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé avec ajouts par Roxane Gauthier, appuyé par Stéphanie Gareau. Adopté à l'unanimité.

2. Lecture, suivis et adoption du procès-verbal du 08 avril 2019

Le pique-nique de fin d'année au parc de l'Ukraine avec animation par le SLAB le 14 juin à compter de 17 :00 est confirmé.

Proposé par Natali Romeo, appuyé par Stéphanie Gareau. Adopté à l'unanimité.

3. Courrier

Le budget de la CSDM sera présenté le 19 juin.

Adoption de deux règlements concernant les commissaires.

4. Construction Sainte-Bibiane (13^e Avenue)

✓ Comité cour d'école

Une demande de financement a été déposée auprès de la SOVIDEC pour obtenir des arbres.

Le fonds de valorisation des cours d'école du MEES sera disponible l'an prochain.

5. Points-école :

✓ Budget 2019-2020 (adoption)

Il est proposé que le budget pour l'année scolaire 2019-2020 soit adopté par Nancy Dupaul, appuyé par Stéphanie Gareau. Vote demandé par Nancy Dupaul. Rejeté à l'unanimité car ne répond pas aux besoins de l'établissement.

✓ Liste des effets scolaires (pour approbation) DOCUMENTS

Il est proposé d'établir à 65\$ le montant maximal pour tous les cycles. Proposé par Nancy Dupaul, appuyé par Stéphanie Gareau. Approuvé à l'unanimité.

Il est proposé par Stéphanie Gareau, appuyé par Karine Gagnon:

D'approuver les effets scolaires du préscolaire. Approuvé à l'unanimité.

D'approuver les effets scolaires de la 1^{ère} année. Approuvé à l'unanimité.

D'approuver les effets scolaires de la 2^e année. Approuvé à l'unanimité.

Le conseil d'établissement demande de réviser le montant des cahiers du 2^e cycle afin qu'il démontre le coût réel selon le matériel utilisé par chaque classe.

D'approuver les effets scolaires du 3^e cycle. Le montant des effets scolaires est rejeté à l'unanimité car il ne respecte pas la limite de 65\$.

✓ Liste des fournitures scolaires (pour consultation) DOCUMENTS

Aucun commentaire

✓ Calendrier scolaire 2019-2020

Il est proposé que l'assemblée générale se déroule le 3 septembre par Karine Gagnon, appuyé par Stéphanie Gareau. Approuvé à l'unanimité.

✓ Projet éducatif (Voir résolution jointe ci-après)

Il est proposé que le projet éducatif soit adopté. Proposé par Roxane Gauthier, appuyé par Natali Romeo. Adopté à l'unanimité.

✓ Activités de fin d'année et sorties pédagogiques

Deux demandes de sortie pour le préscolaire : soit le 6 juin à Pointe-à-Callière, avec modification de l'horaire du dîner et le 13 ou 20 juin (selon la température) au Jardin Botanique, avec modification de l'horaire du dîner.

Proposé par Karine Gagnon, appuyé par Isabelle Lambert. Approuvé à l'unanimité.

✓ Budget et cote de défavorisation

Le budget reste sensiblement le même mais la perte des subventions et de l'accès au programme de *l'école montréalaise* ne permet plus de profiter des activités prévues dans celui-ci. Il est proposé que le CÉ écrive une lettre au MEES détaillant les pertes subies suite au changement dans la cote de défavorisation attribuée à l'école.

✓ Remerciements aux bénévoles –cocktail 6 juin

Les bénévoles recevront une Invitation pour un 4 à 6 à l'école.

✓ Conférences du CREP

La conférence sur le passage de primaire au secondaire pour les 5^e et 6^e années devrait être planifiée durant la semaine du 16 septembre. Date à confirmer.

✓ Chapters

L'école Ste-Bibiane a remporté le parrainage provincial de *L'Amour de la lecture-Chapters*. Pendant trois ans l'école recevra un budget pour l'acquisition de livres. Une portion du montant alloué pourra être dépensée pour des activités. Le prix sera annoncé aux élèves le 31 mai prochain. Il est proposé par Karine Gagnon que le partenariat avec Chapters soit approuvé, appuyé par Roxane Gauthier. Approuvé à l'unanimité.

✓ Résolution pour transfert de fonds (s'il y a lieu) non

6. Mot du service de garde reporté

➤ Règlement du SDG (pour adoption)

Proposé par Karine Gagnon, appuyé par Stéphanie Gareau. Adopté à l'unanimité.

➤ Activités du SDG (suivi)

La corvée du printemps le 8 mai fut un succès.

La semaine des services de garde s'est bien déroulée, avec des tournois adultes-enfants et le Danko Show.

Le 7 juin, les enfants de 1^{ère} et 2^e années participeront à un atelier au MBAM.

Les plus jeunes et les branchés vont préparer un pique-nique avec des activités au parc et les plus grands peuvent aller à la Ronde.

Les journées pédagogiques seront les 25 juin, 26 et 27 août

➤ Budget 2018-2019

Roxane présente le budget du service de garde à ce jour.

7. Mot du SLAB

Quelques places sont encore disponibles pour le camp de jour.

La Fête de la famille aura lieu le 25 mai sur la Promenade Masson, et s'il pleut, elle se déroulera au Centre Gabrielle et Marcel Lapalme.

Le camp de jour débute le 25 juin.

Des animations seront prévues pour inclure les futurs élèves du préscolaire lors du pique-nique basé sur une thématique d'éveil.

La table de concertation des 5-12 ans présente *La Tribune* afin de diffuser les activités proposées dans le quartier dans les écoles et sur la page Facebook du Slab.

Le Magasin partage de la rentrée scolaire aura lieu le 21 août. Des familles référées bénéficieront de paniers et d'articles scolaires. Des bénévoles sont recherchés.

Une préparation d'un outil internet pour comprendre le passage du primaire au secondaire est en cours de réalisation pour les familles.

8. Point des enseignants

L'exposition fut une belle soirée. La présence des parents a été appréciée.

9. OPP

- ✓ Bilan foire du livre et dîner reconnaissance du SDG

Environ 1400 \$ ont été amassés lors de la foire du livre. Le dîner reconnaissance a été apprécié par le SDG.

- ✓ Activités à venir

Une soirée cinéma est prévue à la rentrée scolaire 2019-2020.

10. Résolution par courriel (s'il y a lieu)

- ✓ Horaire pour l'année 2019-2020

6 pour, 1 abstention, 2 refus de voter. Approuvé à la majorité.

11. Suivi comité de parents CSDM

12. Varia

- ✓ Critères de sélection de la direction : reporté à la prochaine assemblée.

Prochaine assemblée 11 juin

Levée de l'assemblée :

20 :43

Résolution : Adoption du projet éducatif

PRÉAMBULE : Suite à l'analyse de situation qui nous a permis de faire un portrait de l'école, de définir les caractéristiques de notre clientèle, par ses forces et ses défis; suite aux différentes consultations qui nous ont permis de déterminer les priorités autour desquelles le milieu souhaite orienter ses actions pour améliorer la réussite des élèves. Ces orientations sont en lien avec la mission de l'école soit instruire, socialiser et qualifier. Voici le nouveau projet éducatif de l'école Sainte-Bibiane

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 74 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, le conseil d'établissement de l'école Sainte-Bibiane doit adopter le projet éducatif de l'école, au plus tard le 30 juin de l'année en cours;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 74 de la *LIP*, le conseil d'établissement a analysé la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite des élèves ainsi que les caractéristiques et les attentes de la société qu'elle dessert;

CONSIDÉRANT que le conseil, sur la base de cette analyse et en tenant compte du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, il adopte le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation selon la périodicité qui y est prévue.

CONSIDÉRANT que chacune de ces étapes s'effectue en concertation avec les différents acteurs intéressés par l'école et la réussite des élèves. À cette fin, le conseil d'établissement a favorisé la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école ainsi que de représentants de la communauté et de la commission scolaire.

CONSIDÉRANT que le conseil s'est assuré de la participation des personnes intéressées par l'école, dans la préparation de ce projet (art. 74, 2^e par.);

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Roxane Gauthier, appuyé par Natali Romeo, il est résolu à l'unanimité:

D'ADOPTER, conformément à l'article 74 de la *LIP*, le projet éducatif 2019-2022 de l'école l'école Sainte-Bibiane, tel que proposé, dont copie est versée en annexe sous le numéro OXX CÉ 18/19-XX au présent compte-rendu du 21 mai 2019, pour en faire partie intégrante.

DE MANDATER Bernard Ouellet pour qu'elle informe toutes les personnes intéressées par le projet éducatif 2019-2022 de notre école.

Signé le 21 mai 2019



Présidente du conseil d'établissement de l'école Sainte Bibiane